

■ **Fonds cantonal de compensation des allocations familiales**, à Genève, CH-660-1816002-1, encaisser les excédents provenant des contributions, etc. (FOSC du 26.02.2007, p. 8/3796556). Les pouvoirs de Cordt-Moller Benedikt, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Maugué Marc, d'Oberburg, à Plan-les-Ouates, est membre du conseil d'administration du fonds avec signature collective à deux.

Journal no 1855 du 06.02.2008
(04336114 / CH-660.1.816.002-1)